

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 30 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 FÉVRIER 2023

La Ville engagée aux côtés des commerçants du centre ville et des quartiers

La Ville de Nantes, à l'occasion du prochain Conseil municipal, réaffirme son soutien de longue date aux associations nantaises de commerçants et son engagement pour le développement d'un commerce de proximité dynamique et convivial, dans le centre-ville comme dans chacun des quartiers nantais. Ainsi, la Ville et les associations de commerçants poursuivront et engageront de nouvelles actions dans les quartiers et en centre-ville pour multiplier et enrichir des rendez-vous conviviaux. Par le renouvellement de cette subvention, les associations pourront également sensibiliser et accompagner les commerçants dans leurs transitions écologique et numérique afin de réinventer le commerce de demain.

La Ville de Nantes renouvelle son soutien à l'association Plein Centre pour contribuer au rayonnement du centre-ville

Depuis plusieurs années, l'association Plein Centre a entrepris un effort de valorisation et de promotion du centre-ville, en engageant des opérations d'animation commerciale. Elle sensibilise et accompagne également les commerçants dans leur transition écologique et numérique. Par le renouvellement de cette subvention apportée par la Ville de Nantes, l'association mettra en œuvre son programme d'actions annuel visant à animer et dynamiser le centre-ville afin de le rendre attractif.



La Ville de Nantes réaffirme ainsi son soutien auprès de l'association Plein Centre, en renforçant sa subvention pour les animations et actions conviviales afin de contribuer au rayonnement de son centre-ville. L'ensemble de ces actions de communication et d'animations sera financé à hauteur de 104 000 € en 2023.

La Ville soutient également l'association dans son projet intitulé « commerce du futur », pour un montant de 17 500 €, afin de travailler sur la création d'une conciergerie de centre-ville alliant services aux usagers, services aux commerçants adhérents et non adhérents. Ce projet pourrait se traduire en 2023 par l'ouverture d'une conciergerie physique et/ou digitale.

Un centre-ville dynamique qui se porte bien

- **3 %** de taux de vacances
- **1 949** locaux commerciaux
- **982** commerces
- **554** restaurants
- **117 000 m²** de surfaces commerciales estimées

La Ville de Nantes poursuit son engagement auprès de l'UNACOD pour dynamiser l'activité commerciale des quartiers

La Ville de Nantes poursuit son engagement en 2023 aux côtés de l'UNACOD et des commerçants de quartier pour conforter et dynamiser l'activité commerciale des quartiers et pour mener des actions de promotion des métiers du commerce. Pour renforcer l'animation dans les quartiers et y développer le lien de proximité entre les habitants et les commerçants, la Ville de Nantes versera une subvention de 252 000€ à l'UNACOD en 2023. Ainsi l'association pourra s'inscrire dans la stratégie ville du quart d'heure portée par la Ville sur l'ensemble du territoire nantais dès cette année.



En lien avec les commerçants, l'association organise les illuminations de fêtes de fin d'année dans les quartiers péri-centraux. Cette action se déploie sur une trentaine de quartiers nantais et vise à rendre les quartiers attractifs et festifs sur la période de fin d'année. Cette convention permet à la Ville d'aider les commerçants des quartiers à hauteur de 70 % dans le financement des illuminations.

De plus, en prévision des nombreux départs à la retraite des commerçants, l'association intervient auprès des élèves, lors de forums métiers par exemple, afin de leur faire découvrir les métiers de commerçants et artisans, et ainsi susciter leur intérêt. Le dispositif s'est renforcé par une action auprès d'un public adulte pour permettre de mieux appréhender les métiers en organisant des sorties et des échanges avec les commerçants et artisans et tisser un lien entre les réseaux.